

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation

Service de l'alimentation

Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments
Bureau des zoonoses et de la microbiologie alimentaires

Service de la coordination des actions sanitaires

Sous-direction du pilotage et des politiques sanitaires transversales
Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels

251 rue de Vaugirard - 75352 Paris cedex 15

Suivi par : Laurence Giuliani

Tél : 01.49.55.84.94

Courriel institutionnel : bzma.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr

et par : Laurent Bazin

Tél : 01.49.55.44.38

Courriel institutionnel : blacco.sdppst.dgal@agriculture.gouv.fr

NOR : AGRG1008994N

Réf. Interne : NS gestion provisoire pb transia.doc

MOD10.21 B 29/10/09

NOTE DE SERVICE

DGAL/SDSSA/SDPPST/N2010-8090

Date: 31 mars 2010

Date de mise en application : Immédiate
Date limite de réponse : -
📎 Nombre d'annexe : 0
Degré et période de confidentialité : Tout public

Objet : Recherche des entérotoxines staphylococciques de type SEA à SEE dans les aliments – Problèmes liés à l'utilisation de la méthode « Transia Plate Staphylococcal Enterotoxins » (BioControl Systems).

Références :

- Note de service DGAL/SDPPST/SDSSA/N2009-8136 du 12 mai 2009 : Recherche des entérotoxines staphylococciques de type SEA à SEE dans les produits laitiers

http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2009/05/cir_25913.pdf

- Note de service DGAL/SDPPST/SDSSA/N2009-8137 du 12 mai 2009 modifiée par note de service DGAL/SDSSA/N2010-8046 du 18 février 2010 : Recherche des entérotoxines staphylococciques de type SEA à SEE dans les échantillons autres que produits laitiers

http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2010/02/cir_30520.pdf

Résumé : L'AFSSA-LERQAP, laboratoire communautaire (LCR) et national (LNR) de référence pour les staphylocoques à coagulase positive (SCP), ayant mis en évidence un problème d'hétérogénéité dans la qualité des lots de réactif « Transia Plate Staphylococcal Enterotoxins », il est demandé à titre provisoire de ne plus utiliser cette méthode pour la recherche des entérotoxines staphylococciques dans les aliments. Des nouvelles informations seront communiquées dès que les évaluations complémentaires en cours à l'AFSSA-LERQAP permettront de proposer une solution satisfaisante.

Mots-clés : Méthode d'analyse - Entérotoxines – *Staphylococcus aureus*

Destinataires

Pour information :

- DD(CS)PP
- DDSV d'Ile-de-France
- DSV des DOM
- DRAAF
- Préfets
- IGAPS

- BNEVP
- DGCCRF
- DGS
- AFSSA-LERQAP
- ADILVA
- Laboratoires agréés en microbiologie des aliments

I - Contexte

Les méthodes d'analyse préconisées par l'AFSSA/LERQAP¹, laboratoire communautaire et national de référence pour les staphylocoques à coagulase positive, pour la recherche des entérotoxines staphylococciques de type SEA à SEE dans les aliments sont précisées par note de service.

La note de service DGAL/SDPPST/SDSSA/N2009-8136 du 12 mai 2009, relative aux produits laitiers, autorise deux méthodes pour les analyses officielles :

- Transia Plate Staphylococcal Enterotoxins (BioControl Systems),
- Vidas SET2 (bioMérieux).

L'annexe II de cette même note liste les trousse de détection des entérotoxines staphylococciques utilisables pour les autocontrôles.

Les matrices autres que les produits laitiers doivent être analysées avec la méthode décrite dans la note de service DGAL/SDPPST/SDSSA/N2009-8137 du 12 mai 2009, modifiée par note de service DGAL/SDSSA/N2010-8046 du 18 février 2010. Seule la méthode de détection Transia Plate Staphylococcal Enterotoxins a été validée à ce jour par l'AFSSA-LERQAP pour ces matrices.

II - Difficultés rencontrées

A - Problèmes observés avec le kit Transia Plate Staphylococcal Enterotoxins

L'AFSSA-LERQAP nous a informés que des problèmes sont actuellement observés avec la trousse Transia Plate Staphylococcal Enterotoxins, certains lots ne satisfaisant pas à l'ensemble des critères de performance évalués par le LERQAP.

B - Conséquences sur les méthodes d'analyse à utiliser

En conséquence, il est demandé, à titre provisoire, de **ne plus utiliser la méthode de détection Transia Plate Staphylococcal Enterotoxins (BioControl Systems)**, en attendant qu'une solution soit proposée pour garantir la fiabilité des résultats des analyses effectuées.

Pour les analyses officielles :

- la méthode à utiliser pour les produits laitiers est la méthode **Vidas SET2 (bioMérieux)**,
- pour les matrices autres que les produits laitiers, notamment dans le cadre des investigations réalisées en cas de TIAC², il convient de **transmettre directement les échantillons à l'AFSSA-LERQAP**.

III - Evaluations complémentaires

L'AFSSA-LERQAP met actuellement en œuvre des essais complémentaires afin de trouver rapidement des solutions permettant de remédier à ces difficultés. Le cas échéant, les notes de service relatives aux méthodes de détection des entérotoxines staphylococciques seront mises à jour afin d'intégrer les conclusions de ces évaluations.

Il est rappelé que le réseau de laboratoires agréés pour la détection des entérotoxines staphylococciques est directement animé par le LERQAP, qui les tiendra informés des dernières évolutions dans le cadre des études en cours.

La Directrice Générale de l'Alimentation

Pascale BRIAND

¹ AFSSA-LERQAP – LCR/LNR pour les staphylocoques à coagulase positive (SCP) - volet entérotoxines (ES)
Unité CAT – Equipe CAT BAC - Pôle HQSA - 22 rue Pierre Curie – 94706 Maisons-Alfort Cedex

² Toxi-infection alimentaire collective